


Bordereau attestant l'exactitude des informations - PARIS - 7501 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 24/03/2026 - 46874 - 1988 B 06406 - 344 861 133 - 1/3/5 PRE AUX CLERCS

1/3/5 PRE AUX CLERC
Société par actions simplifiée
Au capital de 3.748.500,00 euros
Siège social : 5 Rue du Pré Aux Clercs
75007 PARIS
344 861 133 RCS PARIS

Grafe du tribunal
des activités économiques de Paris
Acte déposé le

24 MARS 2023

Sous le N° 046874 

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
EN DATE DU 28 JUIN 2023

L'an DEUX MILLE VINGT-TROIS

Le VINGT-HUIT JUIN,

Dans les locaux de la SELARL DELPEYROUX ET ASSOCIES, Avocats au Barreau de PARIS, sis 35 avenue Mac-Mahon à PARIS dans le 17^{ème} arrondissement

Monsieur Jérôme CHEVALIER, agissant en qualité de Président de la SAS JERICO, Associé unique de la société 1/3/5 PRE AUX CLERC, Société par actions simplifiée, au capital de 3.748.500,00 euros divisé en 2.499 actions de 1.500€ chacune.

Monsieur Jérôme CHEVALIER, Président, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ainsi que le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2022, l'inventaire, le rapport de gestion du président et le rapport spécial ont été adressés à l'Associé unique.

L'ordre du jour des décisions est le suivant :

DÉCISIONS DE NATURE ORDINAIRE

- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2022 et quitus au Président,
- Approbation des charges non déductibles fiscalement,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- Rémunération du Président,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

I – IL EST PRÉALABLEMENT EXPOSÉ CE QUI SUIT :

Monsieur Jérôme CHEVALIER, Président non associé a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ainsi que le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2022 et le rapport de gestion du Président ainsi que le rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels de la Société ont été tenus, au siège social, à la disposition du Commissaire aux Comptes, dans les délais légaux.

Cela étant exposé, la société JERICO, en sa qualité d'associé unique a pris les décisions suivantes :

PREMIERE DÉCISION

L'associé unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne au Président quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

L'associé unique prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39-4 du Code général des impôts.

Cette résolution est adoptée par l'Associé unique.

DEUXIEME DÉCISION

L'associé unique, sur proposition du Président de la Société, décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à -133.345 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice : -133.345 euros

A imputer en totalité au compte "Autres réserves"

S'élevant ainsi à 146.269 euros

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société sont de 8.744.381 euros.

Conformément à la loi, l'associée unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

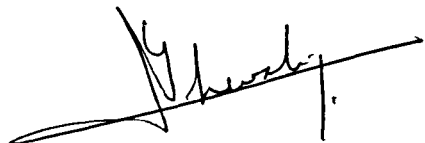
Cette résolution est adoptée par l'Associé unique.

TROISIEME DÉCISION


L'associé unique déclare conformément à l'article L. 227-10 alinéa 4 du Code de commerce ainsi qu'à l'article 16 des statuts, qu'il convient de mentionner, en présence d'un associé unique, toute convention intervenue directement ou par personne interposée entre la société et son dirigeant, son associé unique ou s'il s'agit d'une société actionnaire, la société la contrôlant au sens de l'article L 233-3 du code de Commerce.

De tout ce que dessus, l'associé unique a dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Président et l'associé unique.

La SAS JERICO
Associée unique,
Représentée par Jérôme CHEVALIER

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'J. Chevalier', written over a horizontal line.

Jérôme CHEVALIER
Président

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'J. Chevalier', written over a horizontal line.

1/3/5 PRE AUX CLERC
Société par actions simplifiée
Au capital de 3.748.500 euros
Siège social : 5 Rue du Pré Aux Clercs
75007 PARIS
344 861 133 RCS PARIS

RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT
EN VUE DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 28 JUIN 2023

Objet : Rapport de gestion du Président sur l'exercice clos le 31 décembre 2022

Cher associé,

Conformément à la loi et aux statuts de notre Société, nous vous avons convoqué afin de vous rendre-compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2022 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et renseignements prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Au titre de l'exercice écoulé, le montant du chiffre est demeuré nul, comme au titre de l'exercice précédent.

Après deux années d'expansion du coronavirus qui ont affecté de manière significative les activités économiques et commerciales de nos filiales, l'année 2022 a été une année de reprise très importante de l'activité

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Néant

Activités en matière de recherche et de développement

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

J C

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Suite à son intégration dans le groupe JERICO, la société continuera à n'avoir d'autre activité qu'une activité de holding et ne portera, hors tout chiffre d'affaires, que des charges d'exploitation minimales et le coût des emprunts.

Depuis le 1^{er} janvier 2019 et conformément aux dispositions des articles 223 A et suivants du Code général des impôts, la société JERICO s'est constituée seule redevable de l'impôt sur les sociétés du groupe dont la société 1/3/5 PRE AUX CLERCS est membre depuis le 1^{er} janvier 2019.

La société 1/3/5 PRE AUX CLERCS verse à la société JERICO, à titre de contribution au paiement de l'impôt sur les sociétés du Groupe et quel que soit le montant effectif dudit impôt, une somme égale à l'impôt qui aurait grevé son résultat et/ou sa plus-value à long terme si elle était imposable séparément.

A la clôture d'un exercice déficitaire, la société 1/3/5 PRE AUX CLERCS ne sera titulaire, à ce titre, d'aucune créance sur la société JERICO, pas même dans le cas où cette dernière se sera constitué une créance sur le Trésor en optant pour le report en arrière du déficit d'ensemble.

En cas de sortie de la société 1/3/5 PRE AUX CLERCS du groupe d'intégration, quelle que soit la cause de cette sortie, la société JERICO et la société 1/3/5 PRE AUX CLERCS déterminent si la société 1/3/5 PRE AUX CLERCS a subi des surcoûts du fait de son appartenance au Groupe et, dans l'affirmative, si cette situation justifie son indemnisation par la société JERICO et pour quel montant.

Au 31 décembre 2022, les déficits subis par la société 1/3/5 PRE AUX CLERCS durant la période d'intégration s'élèvent à 548.408 euros.

Informations sur les délais de paiement des fournisseurs et des clients

En application des articles L.441-14 et D.441-4, I du Code de Commerce, nous vous informons qu'il n'existe aucun retard de paiement à la date du 31 décembre 2022.

Information sur le montant des prêts consentis par la Société

Conformément aux dispositions de l'article L. 511-6, 3 bis du Code monétaire et financier, nous vous indiquons le montant des prêts à moins de deux ans que notre Société a consentis à des sociétés avec lesquelles elle entretient des liens économiques le justifiant :

NEANT

FILIALES ET PARTICIPATIONS

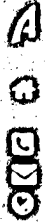
Activité des filiales et participations

Vous trouverez dans le tableau annexé à notre bilan des informations relatives à l'activité et aux résultats des filiales de notre Société, des sociétés qu'elle contrôle et des participations au 31 décembre 2022.

AUDIT
CONSEIL
EXPERTISE

ASG FINANCES

ACTHEOS



EXPERTS COMPTABLES

6 Avenue du Coq
75009 PARIS
+33 (0)1 40 16 92 93
a.genuyt@actheos.com
www.actheos.com

SAS 1/3/5 PRE AUX CLERCS

5, Rue du Pré aux Clercs

75007 PARIS

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

*Certificé en forme à l'original
par le Président*

Paris
Rouen
Rennes
Le Havre
Bordeaux
Saint-Brieuc

Sommaire

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

<i>Attestation de présentation des comptes</i>	1
PREMIERE PARTIE - ETATS DE SYNTHESE	2
<i>Bilan Actif</i>	3
<i>Bilan Passif</i>	4
<i>Compte de Résultat 1/2</i>	5
<i>Compte de Résultat 2/2</i>	6
DEUXIEME PARTIE - ANNEXE	7
<i>Règles et méthodes comptables</i>	8
<i>Immobilisations</i>	11
<i>Créances et Dettes</i>	12
<i>Produits à recevoir</i>	13
<i>Charges à payer</i>	14
<i>Capital social</i>	15
<i>Tableau des filiales et participations</i>	16
<i>Éléments concernant les entreprises liées</i>	17
<i>Dettes garanties par des sûretés réelles</i>	18
<i>Tableau des résultats sur 5 ans</i>	19

Attestation de présentation des comptes

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une Mission de Présentation des Comptes Annuels de la société

SAS 1/3/5 PRE AUX CLERCS

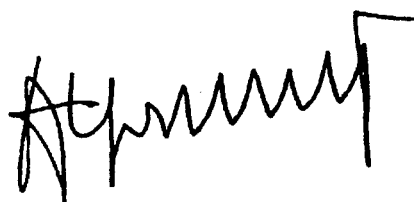
relatifs à l'exercice de 12 mois courant du 01/01/2022 au 31/12/2022, qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du Bilan :	14 598 032 euros
Chiffre d'Affaires :	0 euros
Résultat net :	-133 345 euros

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des Comptes Annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à PARIS, le 16 juin 2023



Antoine GENUYT
ASG FINANCES
Expert-comptable Associé

Etats financiers au

31/12/2022

PREMIERE PARTIE - ETATS DE SYNTHESE

Bilan Actif

		31/12/2022		31/12/2021
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net
	Capital souscrit non appelé (1)			
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
	Frais d'établissement			
	Frais de développement			
	Concessions brevets droits similaires			
	Fonds commercial (1)			
	Autres immobilisations incorporelles			
	Avances et acomptes			
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
	Terrains			
	Constructions			
	Installations techniques, mat. et outillage indus.			
	Autres immobilisations corporelles			
	Immobilisations en cours			
	Avances et acomptes			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)			
	Participations évaluées selon mise en équival.			
	Autres participations	14 063 773		14 063 773
	Créances rattachées à des participations			
	Autres titres immobilisés			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	TOTAL (II)	14 063 773		14 063 773
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS			
	Matières premières, approvisionnements			
	En-cours de production de biens			
	En-cours de production de services			
	Produits intermédiaires et finis			
	Marchandises			
	Avances et Acomptes versés sur commandes			
	CREANCES (3)			
	Créances clients et comptes rattachés			
	Autres créances	27 901		27 901
	Capital souscrit appelé, non versé			7 480
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	492 546		492 546
	DISPONIBILITES	13 812		13 812
	Charges constatées d'avance			
COMPTES DE REGULARISATION	TOTAL (III)	534 259		534 259
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)			
	Primes de remboursement des obligations (V)			
	Ecarts de conversion actif (VI)			
	TOTAL ACTIF (I à VI)	14 598 032		14 598 032

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Compte de Résultat 2/2

		31/12/2022	31/12/2021
RESULTAT D'EXPLOITATION		(12 963)	(59 868)
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers			
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	120 381	176 503
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		120 381	176 503
RESULTAT FINANCIER		(120 381)	(176 503)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		(133 345)	(236 371)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		2 253
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels		2 253
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total des charges exceptionnelles			
RESULTAT EXCEPTIONNEL			2 253
PARTICIPATION DES SALAIRES			
IMPOTS SUR LES BENEFICES			
TOTAL DES PRODUITS		15 780	288 979
TOTAL DES CHARGES		149 125	523 097
RESULTAT DE L'EXERCICE		(133 345)	(234 118)

(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) dont produits concernant les entreprises liées

(4) dont intérêts concernant les entreprises liées

93 896

48 559

Etats financiers au

31/12/2022

DEUXIEME PARTIE - ANNEXE

Règles et Méthodes Comptables

Les Comptes Annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 sont établis en conformité avec les dispositions du Code de Commerce (Articles L.123-12 à L.123-28) et du Règlement ANC n° 2014-03 applicable à l'exercice.

Le Bilan de l'exercice présente un total de **14 598 032 euros**.

Le Compte de Résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **Produits de 15 780 euros** et un total **Charges de 149 125 euros**, dégageant ainsi un **Résultat de -133 345 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2022** et finit le **31/12/2022**.

Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- indépendance des exercices,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des Comptes Annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont :

Titres de participation

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'achat hors frais accessoires pour les titres de participation acquis à titre onéreux et à leur valeur d'apport pour les titres apportés.

Leur valeur est examinée annuellement. Une dépréciation est comptabilisée, le cas échéant, pour ramener leur valeur au plus bas du coût d'acquisition ou de la valeur d'apport et de la valeur d'utilité. Pour apprécier cette dernière, les éléments suivants sont pris en considération : transaction récente, rentabilité et perspectives de rentabilité, capitaux propres, conjoncture économique auxquels s'ajoutent les motifs d'appréciation sur lesquels repose la transaction d'origine.

Lorsque la valeur d'inventaire devient négative, les créances détenues sur la filiale concernée sont également dépréciées et une provision pour risques et charges complémentaire peut être constatée si cela est nécessaire.

Règles et Méthodes Comptables

Autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont évaluées à leur valeur nominale.

Les créances sont appréciées individuellement et, le cas échéant, font l'objet d'une dépréciation par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

Intégration fiscale

Depuis le 1er janvier 2009 et conformément aux dispositions des Articles 223 A et suivants du Code Général des Impôts, la société JERICO s'est constituée seule redevable de l'impôt sur les Sociétés du Groupe dont la société 1/3/5 PRE AUX CLERCS est membre depuis le 1er janvier 2019.

La société 1/3/5 PRE AUX CLERCS verse à JERICO, à titre de contribution au paiement de l'impôt sur les sociétés du Groupe et quel que soit le montant effectif dudit impôt, une somme égale à l'impôt qui aurait grévé son résultat et/ou sa plus-value à long terme si elle était imposable séparément.

A la clôture d'un exercice déficitaire, la société 1/3/5 PRE AUX CLERCS ne sera titulaire, à ce titre, d'aucune créance sur la société JERICO, pas même dans le cas où cette dernière se sera constituée une créance sur le Trésor en optant pour le report en arrière du déficit d'ensemble.

En cas de sortie de la société 1/3/5 PRE AUX CLERCS du groupe d'intégration, quelle que soit la cause de cette sortie, la société JERICO et la société 1/3/5 PRE AUX CLERCS déterminent si la société 1/3/5 PRE AUX CLERCS a subi des surcoûts du fait de son appartenance au Groupe et, dans l'affirmative, si cette situation justifie son indemnisation par la société JERICO et pour quel montant.

Au 31 décembre 2022, les déficits subis par la société 1/3/5 PRE AUX CLERCS durant la période d'intégration s'élèvent à 548.408 Euros.

Règles et Méthodes Comptables

Jugements et estimations

La préparation des états financiers implique la détermination d'estimations et d'hypothèses prises par la société qui peuvent affecter la valeur comptable de certains éléments d'actif, de passif, de charges et/ou de produits ainsi que des informations données dans l'Annexe.

La Direction revoit ces estimations et hypothèses de manière régulière afin de s'assurer de leur pertinence et de leur caractère raisonnable au regard de l'expérience passée et de la situation économique actuelle.

En fonction de l'évolution de ces hypothèses, les éléments figurant dans les futurs états financiers pourront être différents des estimations actuelles.

En l'absence de normes ou d'interprétations applicables à une transaction spécifique, la Direction fait usage de jugement pour définir et appliquer les méthodes comptables qui permettront d'obtenir des informations pertinentes et fiables, de sorte que les états financiers présentent une image fidèle de la situation et de la performance financière.

Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice			Valeurs brutes au 31/12/2022
		Réévaluations	Acquisitions	Diminutions Virt p.à p. Cessions	
INCORPORELLES					
Frais d'établissement et de développement					
Autres					
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
CORPORELLES					
Terrains					
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement					
Instal technique, matériel outillage industriels					
Instal., agencement, aménagement divers					
Matériel de transport					
Matériel de bureau, mobilier					
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
FINANCIERES					
Participations évaluées en équivalence					
Autres participations	14 063 773				14 063 773
Autres titres immobilisés					
Prêts et autres immobilisations financières					
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	14 063 773				14 063 773
TOTAL	14 063 773				14 063 773

Charges à payer

	31/12/2022	31/12/2021	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 240	5 760	480	8,33
Dettes fiscales et sociales				
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes				
TOTAL	6 240	5 760	480	8,33

Capital social

	31/12/2022	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	2 499,00	1 500,0000	3 748 500,00
	Emises pendant l'exercice			
	Remboursées pendant l'exercice			
	Du capital social fin d'exercice	2 499,00	1 500,0000	3 748 500,00

Dettes garanties par des Sûretés Réelles

Nat. Dette	Nature de la Garantie	Org. Bénéficiaire	Montant début	31/12/2022
Emprunt	Nantissement Parts HOTEL SAINT-VINCENT et SCI LE PRE CARRE	Etablissements financiers	1 540 000	1 502 667
TOTAL			1 540 000	1 502 667

Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de la société au cours des cinq derniers exercices

(articles R. 225-102 du Code de commerce)

	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2022	
CAPITAL en Fin d'exercice	Capital social	3 345 000	3 345 000	3 345 000	3 748 500	3 748 500
	Nombre d'actions ordinaires	2 230	2 230	2 230	2 499	2 499
	Nbre d'actions dividende prioritaire sans droit de vote					
	Nombre maximal d'actions à créer :					
	- Par conversion d'obligation					
- Par droit de souscription						
OPERATIONS et RESULTAT	Chiffre d'affaires (hors taxes)	330 000				
	Résultat avant impôts, participations dotations aux amorts et prov.	(372 401)	(114 451)	(98 807)	(234 118)	(133 345)
	Impôts sur les bénéfices	(214 043)				
	Participation des salariés					
	Résultat après impôts, participation, dotations aux amorts et provisions	(158 358)	(114 451)	(98 807)	(234 118)	(133 345)
	Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION	Résultat après impôts, participation, avant dotations aux amorts et prov.	(71)	(51)	(44)	(94)	(53)
	Résultat après impôts, participation, dotations aux amorts et provisions	(71)	(51)	(44)	(94)	(53)
	Dividende attribué					
PERSONNEL	Effectif moyen salarié	1				
	Montant de la masse salariale	94 781				
	Montant des sommes versées en avantages sociaux	46 559	233			

Eléments concernant les entreprises liées et les participations

31/12/2022

Entreprises liées

 Entreprises avec lesquelles
la société à un lien
de participation

Actif immobilisé

Avances et acomptes sur immobilisations
Participations
Créances rattachées à des participations
Prêts et autres immobilisations financières

14 063 773

Actif circulant

Avances et acomptes versés sur commandes
Créances clients et comptes rattachés
Autres créances
Capital souscrit appelé, non versé

26 417

Dettes

Emprunts obligataires convertibles
Autres emprunts obligataires
Emprunts dettes auprès des établissements de crédit
Emprunts et dettes financières divers
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours
Dettes fournisseurs et comptes rattachés
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés
Autres dettes

4 339 901

2 160

Produits financiers

Produits de participations
Autres produits financiers

Charges financières

Charges financières

93 896

Autres éléments

Charges refacturées (Produits)
Management Fees (Charges)

15 780

12 000

Dettes garanties par des Sûretés Réelles

Nat. Dette	Nature de la Garantie	Org. Bénéficiaire	Montant début	31/12/2022
Emprunt	Nantissement Parts HOTEL SAINT-VINCENT et SCI LE PRE CARRE	Etablissements financiers	1 540 000	1 502 667
TOTAL			1 540 000	1 502 667

Capital social

	31/12/2022	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	2 499,00	1 500,0000	3 748 500,00
	Emises pendant l'exercice			
	Remboursées pendant l'exercice			
	Du capital social fin d'exercice	2 499,00	1 500,0000	3 748 500,00

Filiales et participations

31/12/2022	Capital	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
				Brute	Nette

A. Renseignements détaillés

1. Filiales (Plus de 50 %)

HOTEL SAINT-VINCENT	2 659 800	2 719 081	100,00	10 190 506	10 190 506
SCI LE PRE CARRE	75 000	185 743	99,99	3 873 267	3 873 267

2. Participations (10 à 50 %)

Prêts et avances consentis	Montant des cautions et avals donnés	Chiffre d'affaires	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés
	16 203 010	6 266 743	911 900	
	787 925	132 659	45 092	

1. Filiales (Plus de 50 %)

HOTEL SAINT-VINCENT
SCI LE PRE CARRE

2. Participations (10 à 50 %)

B. Renseignements globaux

Capital
 Capitaux propres
 Quote part détenue en pourcentage
 Valeur comptable des titres détenus - Brute
 Valeur comptable des titres détenus - Nette
 Prêts et avances consentis
 Montant des cautions et avals
 Chiffre d'affaires
 Résultat du dernier exercice clos
 Dividendes encaissés

Filiales non reprises en A		Participations non reprises en A	
françaises	étrangères	françaises	étrangères